



# Équiterre

Joignez-vous au Réseau des fermiers de famille d'Équiterre!

Juin 2018

Document à l'intention des fermes intéressées à joindre le RFF

## Table des matières

1. UN MOT SUR ÉQUITERRE	3
2. LE RÉSEAU DES FERMIERS DE FAMILLE D'ÉQUITERRE (RFF)	3
<i>La petite histoire</i> .....	3
<i>La demande actuelle</i> .....	3
3. ÊTRE PRODUCTEUR MARAÎCHER AU SEIN DU RÉSEAU	4
4. LES QUATRE CRITÈRES RASSEMBLEURS POUR LES FERMES DU RÉSEAU	4
5. LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU	5
6. CE QU'ÉQUITERRE VOUS OFFRE	5
<i>À toutes les fermes du réseau, Équiterre propose</i> .....	6
7. LES FRAIS DE PARTICIPATION AU RÉSEAU	7
8. COMMENT S'INSCRIRE?	7

## 1. UN MOT SUR ÉQUITERRE

---

Équiterre est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de proposer des solutions concrètes pour accélérer la transition vers une société où les citoyens, les organisations et les gouvernements font des choix écologiques qui sont également sains et équitables.

Équiterre existe depuis 1992 et organise des projets de sensibilisation autour des quatre thèmes suivants : transport écologique, efficacité énergétique, consommation responsable, commerce équitable et agriculture écologique.

## 2. LE RÉSEAU DES FERMIERS DE FAMILLE D'ÉQUITERRE (RFF)

---

### *La petite histoire*

Le réseau des fermiers de famille a été mis sur pied au sein d'Équiterre en 1995 dans le cadre d'un projet pilote entre une ferme et un groupe d'une cinquantaine de partenaires. Bien que le mode d'approvisionnement de type Agriculture soutenue par la communauté existait déjà au Japon et en Europe depuis les années 70, aux États-Unis depuis 1980 et au Québec depuis la fin des années 1980, Équiterre s'est proposé de promouvoir ce type de mise en marché et de soutenir les fermes qui désiraient s'y investir.

Les objectifs d'Équiterre étaient de deux ordres :

1. Favoriser le développement de l'agriculture biologique québécoise en créant une demande chez le consommateur;
2. rendre plus accessibles les produits biologiques et locaux aux citoyens tout en leur permettant de supporter une ferme directement.

À la création du réseau en 1996, on comptait sept fermes et environ 250 familles. Maintenant, environ 130 fermes font partie du réseau. On en compte une centaine qui livrent des paniers à plus de 20 000 familles et environ 20 qui offrent des produits complémentaires (miel, fruits, huile, grains, etc.), ce sont les fermes associées. Au total, on estime que plus de 55 000 personnes dégustent des produits des fermiers de famille chaque année à travers le RFF !

### *La demande actuelle*

Même si l'offre en produits locaux se diversifie grâce aux marchés publics, aux marchés de solidarité et à d'autres modèles de distribution de paniers, la demande est toujours globalement en croissance. Cependant, elle varie d'une région à l'autre. Concrètement, certaines fermes affichent complet assez tôt en saison et il arrive qu'il soit plus difficile pour d'autres d'atteindre leur objectif. Le potentiel qu'offre la création de points de livraison en milieu de travail est important, notamment à Montréal, Laval, à Québec et dans diverses autres villes. Équiterre appuie les agriculteurs du RFF dans l'implantation de points de livraison et a notamment développé des partenariats avec les épiceries Métro, les pharmacies Brunet, les succursales de la SAQ, les magasins Renaissance et la STM pour l'implantation de points de livraison.

### 3. ÊTRE PRODUCTEUR MARAÎCHER AU SEIN DU RÉSEAU

---

Offrir ses légumes sous la formule de paniers bio signifie pour une ferme de relever le défi d'une production diversifiée et étalée sur une période de plusieurs semaines de livraison. Certaines fermes offrent aussi des paniers d'hiver. Les producteurs offrent dans leurs paniers, chaque semaine, ou de façon bimensuelle, de 6 à 14 items selon la période, principalement des légumes, ainsi que des fruits et des fines herbes. Les consommateurs payent leur « part de récolte » à l'avance en un ou plusieurs versements. Cet abonnement témoigne de leur soutien à la ferme. Ils s'engagent à être au rendez-vous de façon régulière toute la saison. Le producteur bénéficie alors d'une meilleure sécurité de revenu. En échange, la ferme s'engage à produire en quantité, en qualité et en diversité pour son groupe d'abonnés.

### 4. LES QUATRE CRITÈRES RASSEMBLEURS POUR LES FERMES DU RÉSEAU

---

À la création du Réseau en 1996, les fermes se sont entendues pour se rejoindre autour d'un mode de fonctionnement commun basé sur quatre critères.

**L'agriculture biologique** : la ferme doit être déjà certifiée, en pré-certification ou éligible à la pré-certification l'année lors de son entrée dans le réseau.

**La production locale** : 100 % de produits locaux, dont 75 % proviennent exclusivement de la ferme l'été, et 50 % l'hiver. Les échanges entre producteurs du réseau sont encouragés et facilités.

**L'engagement mutuel ferme-abonné.** L'engagement mutuel est au cœur du principe des paniers bio. La ferme partage avec son groupe d'abonnés les aléas de la saison d'ordres naturels. Elle doit par contre assumer les aléas organisationnels ou personnels qui ont une incidence sur la production en assumant l'insuffisance de produits liée à la gestion. La ferme doit livrer des paniers correspondants à la valeur de l'abonnement pris avant de vendre sur d'autres canaux de mise en marché. La ferme s'engage aussi à respecter le barème de qualité établi dans le réseau.

**La dimension sociale** qui consiste à favoriser l'implication des abonnés dans le projet et à développer des outils de communication ou des activités afin de leur partager la réalité de la ferme dans le but d'accroître leur compréhension et leur fidélité. Ex : infolettre, offre de bénévolat, fête des récoltes, etc.

**Vocabulaire** : Anciennement connue sous l'appellation ASC (Agriculture Soutenue par la Communauté), la formule des paniers bio a progressée, en suivant l'évolution de la clientèle. Réseau des fermiers de famille (RFF) d'Équiterre remplace désormais le terme ASC. De plus, on ne dit plus «partenaires» et «points de chute», qui ont été remplacé par «abonnés» et «points de livraison». Ces termes représentent plus fidèlement la nouvelle réalité des paniers bio, et passe mieux au niveau de la clientèle.

## 5. LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

---

À la base, il est important de savoir que chaque ferme peut organiser son projet selon ses intérêts, ses capacités, sa philosophie et ses possibilités. Ainsi, les fermes choisissent les formats de paniers qu'elles désirent offrir, le prix des paniers, les variétés de légumes qu'elles cultiveront, le nombre de semaines de livraison, si elles veulent vendre exclusivement via les paniers bio ou utiliser également d'autres modes de distribution, etc. L'établissement des points de livraison se fait conjointement entre Équiterre et la ferme pour favoriser le déploiement harmonieux entre les fermes sur tout le territoire.

De façon plus formelle, le fonctionnement du réseau est régi par des critères et processus qui sont définis clairement et auxquels s'engagent par écrit la ferme et Équiterre en début d'année (voir le document *Engagements mutuels*.)

## 6. CE QU'ÉQUITERRE VOUS OFFRE

---

Le rôle que s'est donné Équiterre est d'aider des fermes à démarrer un projet de paniers bio, d'offrir un soutien aux fermes du réseau déjà implantées et de sensibiliser le public à l'importance que revêt leur soutien aux agriculteurs d'ici. En vous associant au réseau des fermiers de famille d'Équiterre, vous contribuez à soutenir les efforts de valorisation de la formule au Québec, envoyant le message aux décideurs de l'agriculture que le modèle dominant n'est pas le seul à mériter leur attention.

Aux fermes qui démarrent, Équiterre offre :

- Une formation sur la planification de la production pour les paniers et sur les aspects logistiques de l'implantation de la formule des paniers bios ainsi que plusieurs références
- Le mentorat avec une ferme d'expérience afin de maximiser les chances de succès
- Un appui à l'organisation du projet et au développement de point(s) de livraison

## *À toutes les fermes du réseau, Équiterre propose*

### Un soutien pour la promotion des projets auprès des consommateurs

- Mise à disposition d'outils de communication et de promotion personnalisable par chaque ferme (site Internet, dépliants, affiches, etc.)
- Lancement médiatique de la saison estivale des paniers auprès des médias nationaux et régionaux (télé, radios et presse écrite, Internet, blogs, magazines, etc.)
- Campagne publicitaire,
- Sensibilisation du public : kiosques, conférences, etc.,
- Partenariats pour le développement de points de livraison (Metro, SAQ, Pharmacies Brunet, STM, etc.),
- Appui personnalisé, au besoin et dans la mesure du possible.

### Un soutien technique pour consolider les projets des producteurs :

- Des ateliers de formation l'hiver
- Des visites entre fermes l'été pour favoriser le partage des façons d'opérer entre producteurs
- Une veille sur les prix
- Un outil de gestion pour l'inscription des abonnés en ligne, le paiement, la gestion des vacances, la vente de surplus, etc.
- Une plateforme web de recherche et d'offre de main d'œuvre.

### La force d'un réseau :

- L'accès à des rabais exclusifs chez des fournisseurs agricoles grâce à la carte Privilège du réseau (en 2017, 19 fournisseurs participants dont Dubois Agrinovation, Teris, Serres Guy Tessier, Johnny's Selected Seeds),
- Une gestion optimale des points de livraison entre toutes les fermes du réseau,
- Un service de petites annonces permettant aux fermes membres d'annoncer les surplus ou les besoins de légumes, vente et recherche de machinerie, des nouvelles agricoles, de l'information logistique, etc.,
- L'accès à de l'information sur l'actualité en agriculture et notamment en agriculture biologique (colloques, publications, etc.).

## 7. LES FRAIS DE PARTICIPATION AU RÉSEAU

---

La politique de cotisation est orientée vers un objectif d'autofinancement auquel participent les abonnés de chacune des fermes à la hauteur d'un montant de 18\$ par année, ajouté automatiquement au prix du panier de la saison. La ferme participante a l'obligation de mettre cette politique de cotisation en application à son entrée dans le réseau et de reverser le montant des 18\$ à Équiterre. De leur côté, les fermes ont une cotisation annuelle fixée à 175\$.

## 8. COMMENT S'INSCRIRE?

---

Chaque ferme intéressée doit nous soumettre sa candidature à l'aide du formulaire prévu à cette fin **avant le 26 août 2018.**

À la fin du processus, le projet d'une ferme est soit :

- accepté comme tel
- accepté sous certaines conditions
- refusé. Dans ce cas, la ferme est encouragée à intégrer le Programme accompagnement.

Nb : Toutes les fermes qui auront été retenus pour joindre le Réseau des fermiers de famille en 2019 se verront dans l'obligation de suivre une formation de démarrage qui aura lieu début décembre 2018.

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS!

Mirta Jean-Louis  
Conseillère en agriculture – Équiterre  
(514) 522-2000, poste 223  
mjeanlouis@equiterre.org